



Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la réunion publique du 3 juillet 2017

Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable

Thierry VANEL présente le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable pour l'exercice 2016.

Le SIEMLY (Syndicat Mixte des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier) compte 32 517 abonnés au 31/12/2016

Le rendement du réseau pour 2016 est de 72,35 %, il est plus performant que les années précédentes. Cependant, l'indicateur de performance le plus pertinent est l'indice linéaire de perte : 1,99m³/j/km pour 2016.

La consommation annuelle moyenne est de 95 m³ pour une famille (contre une moyenne nationale de 120 m³).

Le montant des travaux réalisés en 2016 pour l'entretien et la réparation du réseau s'élève à 5 229 323 €.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport annuel de l'exercice 2016.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) de l'assainissement collectif – exercice 2016

Florent CHIRAT présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2016

207 habitants sont concernés par ce service en 2016, cela représente 105 abonnés.

Le volume d'eau facturé sur la commune est de 7 300 m³ d'eau
Florent CHIRAT précise que le lagunage naturel actuel date de 1986 pour 250 équivalents habitants.

Le rapport ne fait pas état de la qualité des boues (pas de mesures effectuées).

Il rappelle que la tarification a été augmentée cette année afin d'être en accord avec le prix moyen de 1.60€ des collectivités membres du SIABA, en vue de l'adhésion à ce syndicat à compter du 1^{er} janvier 2018.

La conformité des rejets est jugée satisfaisante à travers le résultat des prélèvements effectués.

Le Conseil Municipal approuve également à l'unanimité ce rapport annuel.

Rapport annuel sur l'assainissement non collectif (SPANC) pour 2016

Florent CHIRAT rappelle que ce service est géré par la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (CCPA).

2 929 contrôles d'installations ont été effectués sur le territoire de la CCPA (qui comprend 17 communes), ce contrôle intègre tant les installations nouvelles que les installations existantes.

En cas de vente de l'habitation, un contrôle diagnostic vente de moins de 3 ans est obligatoire.

Suite aux contrôles, une classification est effectuée et répertoriée ces installations selon leur état de conformité : de A (conforme) jusqu'à E (non conforme).

Sur Saint Julien sur Bibost, 156 installations sont référencées au SPANC ; 12 sont classées en points noirs c'est-à-dire « installation non conforme », en tout 345 points noirs sont enregistrés sur le territoire de la CCPA. Ce service coûte 40 €/an aux foyers concernés par l'assainissement non collectif (les habitations non raccordées au réseau d'assainissement collectif).

L'exercice budgétaire 2016 de ce service faisant l'objet d'un budget annexe à la communauté de communes est excédentaire de 84 008.17 €.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport communautaire sur le SPANC pour l'exercice 2016.

Compte-rendu du Conseil Municipal

du 22 septembre 2017

Début à 20h

Présents : Sylvie CARRET, Florent CHIRAT, Marthe CHIRAT, Alain FARJOT, Cédric BLANC, Jean-Marc MAZALLON, Pascaline RONCHIETTO, Marie-Charlotte SIMON, Thierry VANEL, Cyrille GOUTTE

Absents excusés, Philippe VERNY, Chantal SAUVANT, Françoise COUSIN Bertrand GIROUD, Philippe JAILLET

Secrétaire de séance : Alain Farjot

Gaëlle LORNAGE, secrétaire de mairie, est présente.

Pour recevoir la version mail :
cominfo@saintjulienurbibost.fr

Site internet du village
www.saintjulienurbibost.fr

Page Facebook



facebook.com/saintjulienurbibost

Adhésion au SIABA au 1^{er} janvier 2018 et transfert de la compétence Assainissement Collectif

Florent CHIRAT rappelle que le SIABA (Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement du Bassin de L'Arbresle) a réalisé des extensions de périmètres successives :

au 1er janvier 2014 : adhésion des communes de Fleurieux sur L'Arbresle, de Lentilly (parallèlement à la dissolution du SIAB) et de Sourcieux les Mines et Savigny (pour l'intégralité de son territoire)

au 1er janvier 2016 : adhésion des communes de Sain Bel et de Saint Pierre La Palud (parallèlement à la dissolution du SIABr)

au 1er janvier 2017 : adhésion des communes de Chevinay, de Dommartin, de Courzieu, de Bessenay et de Brussieu parallèlement au retrait de la compétence assainissement collectif du SIVOM de la Giraudière.

Il explique que le comité syndical du SIABA du 28 juin 2017 a approuvé la modification des statuts du SIABA afin de permettre le transfert de la compétence assainissement au 1er janvier 2018 des communes de Bibost et de Saint Julien sur Bibost.

Il propose au Conseil Municipal de délibérer pour autoriser l'adhésion de Bibost et de Saint Julien sur Bibost et d'approuver la modification des statuts du SIABA à compter du 1er janvier 2018. Il indique que l'ensemble des droits et obligations de la Commune sera transféré au SIABA ainsi que le résultat excédentaire du Budget Assainissement. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Le syndicat gèrera les investissements futurs de mise aux normes de notre station communale, ainsi que le curage et l'épandage nécessaire sur les 2 lagunes existantes.

Cantine

Le système d'accompagnement par des bénévoles sur le temps du repas est reconduit pour cette année avec la présence de nouveaux volontaires depuis la rentrée de septembre, nous les remercions à nouveau pour leur aide auprès des enfants.

Rencontre avec Coralys et l'APE : il s'avère que le budget prévisionnel 2017/2018 de la cantine s'équilibre difficilement avec la légère baisse des effectifs scolaires. Il est proposé d'augmenter le prix du repas de 10 centimes. Etant donné les efforts réalisés par l'APE pour faire fonctionner ce service devenu indispensable pour la commune, le CM décide de compléter la subvention annuelle par la prise en charge de fluides.

La société Coralys, en charge des repas, demande une mise en conformité vis-à-vis de son personnel, notamment la présence d'un vestiaire et de sanitaires, ainsi qu'un bureau avec une connexion informatique (pour les commandes via Internet). La Commission Bâtiment va étudier les possibilités d'aménagement avec le logement communal disponible contigu à la salle de restauration.

Commission Bâtiments

Cédric BLANC informe le conseil que les travaux d'aménagement pour la Maison des associations vont débuter en Octobre, les fenêtres sont fabriquées par l'entreprise Eddy GROLLET et seront posées par Thierry ANTOINE, les travaux de plâtrerie peinture réalisés par l'entreprise BLANC de Pontcharra, D.E.S (Xavier DESSAINTJEAN) est en charge de l'électricité, Lionel CHAZAUD de la plomberie. L'entreprise COURBIERE posera les sols, alors que l'entreprise VIAL de BESSEYAY s'occupera du coin Kitchenette.

L'objectif dans un premier temps est de finaliser pour la fin d'année le rez-de-chaussée; l'étage étant envisagé sur le budget de l'année prochaine.

Cédric BLANC précise que le prestataire pour la maintenance des extincteurs a changé, de nouveaux contrats ont donc été signés.

Une étude pour le remplacement des luminaires de la rue centrale du village va être engagée.

En effet ce modèle ne se fabricant plus, nous ne pouvons plus changer les luminaires à l'identique en cas de panne ou de casse. Par conséquent nous réfléchissons à la possibilité de mettre des luminaires LED dans la grande rue et de garder les anciens pour dépanner le reste du village.

Les conseillers ont fait un choix de modèle, le SYDER est en charge de nous fournir une étude technique et un chiffrage prochainement.

Ecole

68 élèves ont été comptabilisés à la rentrée de septembre 2017, Catherine FRAISSINET prend la direction le temps du congé maternité d'Elodie M'Baya. Une nouvelle institutrice, Isabelle FOL arrive sur le poste de la classe maternelle.

Florent CHIRAT précise que le stagiaire musique interviendra à l'école à partir d'octobre. Pour mémoire, une convention a été signée, il s'agit d'un partenariat entre le Centre de Formation des Musiciens Intervenants (CFMI) qui dépend de l'Université Lyon 2 et les Communes de Bessenay, Bibost et St Julien soutenu par l'association « L'Echo des Vallons »

Florent CHIRAT informe le conseil que les élèves bénéficient depuis la rentrée, de 30 tablettes numériques (en plus des ordinateurs, tableau numérique, déjà utilisés depuis quelques années) ; elles ont été financées pour moitié par l'Etat, et pour l'autre moitié par la CCPA.

Suite à l'arrêt des contrats aidés par l'Etat, la MJC a précisé à la commune qu'elle ne serait pas en mesure de respecter le budget prévisionnel pour le temps périscolaire. Afin de faciliter l'organisation, la Commune a décidé de recruter un agent contractuel pour compléter l'effectif d'animateurs au vu du nombre d'enfants participant à la garderie périscolaire à la rentrée 2017. Sawsun DHAOUADI a été embauchée en CDD jusqu'à fin décembre dans un 1^{er} temps, afin d'assurer la surveillance en périscolaire, les matins, soirs et mercredis à raison de 8h30 par semaine hors vacances scolaires.

Commission Voirie / fleurissement

Cyrille GOUTTE fait part de l'état des travaux de voirie.

Sur les voies communautaires (prise en charge CCPA)

Début septembre l'entreprise Perret est intervenue route de la Brigadière (reprise des gabions).

L'entreprise Eurovia interviendra prochainement (goudron)

Epareuse sur les accotements à compter de la semaine 38.

Sur les voies communales :

- Epareuse sur les accotements : 1^{ère} semaine d'octobre.
- Le matériel de désherbage mécanique, cofinancé par plusieurs communes (Bessenay, Brussieu, Bibost et St Julien sur Bibost) a été réceptionné, un essai est organisé mardi 3 octobre à Bessenay.
- Les agents techniques ont aménagé l'espace autour de la table lecture, chemin de la Brigadière.
- Déneigement : l'entreprise Duperray a fait part à la Commune de son souhait d'arrêter le service pour cet hiver. L'autre entreprise, PAVET, qui assurait le déneigement de l'autre partie de la commune, ne peut mettre à disposition un second tracteur, mais maintient sa prestation, un nouveau circuit de déneigement va être étudié afin de gérer les priorités.
- Les agents ont nettoyé les croix de la commune (excepté celle du Fraissonnet, à venir)

Association communale de Chasse

Le 29 octobre 2017, l'association communale de chasse participera à nouveau à cette opération, en collaboration avec la Fédération des chasseurs du Rhône et de la métropole de LYON. Partager une journée avec un chasseur dans son environnement habituel est l'objectif de cette journée. Vous pourrez aussi questionner les chasseurs sur leurs différentes activités (gestion du gibier, implication dans la gestion de l'habitat de la faune sauvage, relations avec les autres utilisateurs en lien avec la nature, environnement, sécurité ...).

L'organisation de la journée sera la suivante :

- 8h30 accueil au pavillon de chasse sur le site de l'ancien marché aux fruits,
- 9 h00- 13h 00 participation en action de chasse réelle, accompagnement d'un chasseur,
- 13h30 retour au pavillon de chasse, repas en commun.

Parlez-en autour de vous !

Information et inscription (avant le 22 Octobre) auprès de Marc BUFFARD tel : 06 07 72 75 69, Arnaud DE MARIGNY mail : a.demarigny@avénéo.com, Fabrice DESSAINTJEAN tel : 06 33 39 21 03.

Commission Finances

Subvention : Un dossier a été déposé pour bénéficier d'une subvention au titre du produit des Amendes de Police pour l'année 2017. Cependant cette année, l'enveloppe globale de cette subvention gérée par le conseil départemental a fortement diminué, la Commune ne pourra pas percevoir la totalité de la subvention demandée, la notification n'a pas encore été reçue, mais la subvention attendue sera d'environ 2 000 €, contre 7800 € l'année dernière. Une commission finance est prévue le 07/10 à 9 h 00.

Questions diverses

Réseau PDIPR : la CCPA demande des référents sur la Commune : Bertrand GIROUD et Marthe CHIRAT sont nommés

CCPA « commençants et artisans » : Cédric BLANC accepte d'être le référent communal.

Permanence ADREA (mutuelle intercommunale) : mercredi 11 octobre matin en mairie de 9 h 00 à 12 h 00

Plan Communal de Sauvegarde : il doit être remis à jour tous les 5 ans, le prestataire initial va nous faire parvenir un devis.

Vœux du Maire : Date retenue : Dimanche 7 janvier 2018

Prochains conseils municipaux :

Lundi 6 novembre 2017 à 20h00

Lundi 11 décembre 2017 à 20h00

L'association Gyms vous propose :

Les mercredis de 19:15 à 20:15 : stretching
Les vendredis de 10:30 à 11:30 : gym douce.

N'hésitez pas à venir essayer les 2 premiers cours sont gratuits.

Rendez-vous à la salle polyvalente.

Contact : carolegalliano@orange.fr

Les Classes en 8 prennent les inscriptions jusqu'au lundi 09/10, il est encore temps !

SAMEDI 14 OCTOBRE 2017

La Classe en 8 de St Julien sur Bibost vous propose :

SOIRÉE GRENOUILLES

Animée par **Plus2Scènes**

A partir de 19h

21€ Repas enfant 10€ (-12 ans)

Menu : Salade composée, Cuisses de Grenouilles (ou Suprême de volaille), Fromage, Dessert, Café

Menu enfant : Salade composée, Aiguillettes de volaille / riz, Dessert

1 Agilité offert !

Inscriptions avant le 02 Octobre auprès du bar «La Tornelle» ou au : 06 81 26 04 68

Association Patrimoine Saint Julien Bibost



L'Association Patrimoine Saint Julien Bibost remercie les nombreuses personnes venues visiter l'exposition sur nos écoles de Saint Julien et de Bibost : historique des bâtiments, photos anciennes qui suscitent toujours beaucoup d'intérêt.

L'animation sur l'école des années 1950 a connu un très grand succès avec les jeunes enfants qui ont appris à écrire à la plume, réciter des fables de La Fontaine (en version française et « argot » !), sans oublier le calcul mental.

Les enfants des années 50 se sont bien amusés à rappeler leurs souvenirs, beaucoup d'entre eux étaient très dissipés et se sont vus coiffés d'un beau bonnet d'âne....

La cour de récréation était présente avec les jeux à l'ancienne : billes, osselets, corde à sauter, marelle...

Le coin bistrot a permis de s'attarder autour d'un verre...

La bonne humeur et les rigolades ont fait de ces journées de grands moments de convivialité.

Rendez-vous à l'année prochaine pour de nouvelles Journées Européennes du Patrimoine qui se dérouleront à Bibost.



Marché à St Julien !

Le marché du JEUDI (fin de journée) a repris à St Julien sur Bibost !

Vous y trouverez :

- Des fromages (chèvre et vache) fabriqués par Mary et Loic
- Raphael ou Yannick vous conseilleront sur le choix de vos viandes
- des légumes cultivés par Blandine
- des tisanes et huiles végétales pour se parer au froid de l'hiver avec Séverine
- et enfin les bonnes pizzas de Lucas (jusqu'à 21h) pour les plus pressés et gourmands !



Cours à Domicile

Isabelle Roche a cessé d'être enseignante à l'école primaire du village en juin 2015 pour s'installer dans une activité d'éducation à son domicile ou sur les lieux où elle peut se déplacer, selon les besoins. Elle propose en priorité de l'aide aux devoirs, du soutien scolaire et de l'initiation au piano. Elle met actuellement une priorité pour recevoir les enfants de Saint-Julien-sur-Bibost les mardis après-midi et tient à jour un petit site Internet que vous pouvez consulter à cette adresse : <http://enfance.art.nature.free.fr>
N'hésitez pas à la contacter pour toute question au 06.89.72.21.24

Appel aux dons

Les Amis du Patrimoine et de l'Environnement de Bessenay, avec l'aide de la commune de Bessenay et de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle, ont entrepris la sauvegarde et la rénovation du Tympan de l'église de Bessenay. (voir document joint). Vous pouvez les aider à finaliser le financement de ces travaux en faisant un don à La Fondation du Patrimoine soit par courrier, en envoyant votre chèque (à l'ordre de Fondation Patrimoine - Tympan de l'église de Bessenay) à *Fondation du Patrimoine - Délégation Régionale Rhône-Alpes*
Fort de Vaise, 27 boulevard Antoine de Saint-Exupéry
69009 LYON
soit par le site internet de La Fondation du Patrimoine <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/tympan-de-l-eglise-de-bessenay>

Déclaration annuelle de ruches : Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue.**

Elle participe à :

La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail :

assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août 2017. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2017)



Job dating ADMR

Rejoignez l'équipe de l'ADMR proche de chez vous *

N°1 du service à la personne

Choisissez un métier d'avenir

Mardi 10 octobre 14h-17h

Aides à Domicile auxiliaires de Vie Sociale Aides Soignants

Lieu : Maison des associations (salle Georges Mèlèze)

33 bis rue Gabriel Peri—L'Arbresle

Contact : Nadia ABD RABI - 04.74.26.78.78

Merci de vous munir de votre CV et lettre de motivation

Véhicule personnel + permis indispensables

* L'ADMR, c'est : 52 associations dans le Rhône

Retrouvez toutes les infos sur notre site internet : www.admr59.org Ou sur notre compte Facebook Admr59

A votre agenda

Octobre 2017

- | | |
|-------------|--|
| Mardi 10 | Job Dating ADMR 14h-17h à L'Arbresle |
| Mercredi 11 | Permanence Adrea- Mutuelle Intercommunale adhésion 2018, à la mairie 09h- 12h. |
| Samedi 14 | Soirée Grenouilles de la classes en 8 |
| Dimanche 29 | Un dimanche à la chasse- Association Communale de Chasse |

Novembre 2017

- | | |
|-----------|---|
| Samedi 04 | Repas dansant choucroute (le midi) à la salle polyvalente, Club des jeunes anciens. |
| Samedi 04 | Chaudière du foot (ASSJB) |